

## Lutte contre la chenille processionnaire du pin.

Nom-Prénom :

Adresse résidence Oléron :

mail :

Vos coordonnées mails seront seulement utilisées pour vous informer des dates de distributions des pièges. (au printemps et à l'automne)  
Les dates de distributions seront transmises aux 8 mairies de l'île, apparaîtront sur le site internet et le panneau d'information de la Communauté de communes.

### LES ECO-PIEGES

L' **ECO PIEGE** est une collerette à installer en octobre-novembre autour du tronc qui capture les chenilles lors de leur descente.

4 tailles différentes sont disponibles selon la circonférence de vos arbres (tour du tronc).

Veuillez noter ci-dessous, le nombre d'arbres que vous souhaitez équiper en fonction de leur circonférence. (1 éco-piège par arbre infecté)  
Si votre pin est infecté par plus de 10 nids, il faudra ajouter un sac collecteur et son tube de descente pour évacuer correctement le grand nombre de chenilles.

**Votre participation financière s'élèvera à 8 € par éco piège, et à 1,50 € par sac collecteur supplémentaire ou sac de rechange. (chèque ou espèce)**

La circonférence se mesure à 2 mètres de haut à partir du sol, hauteur de pose du piège.

Circonférence du tronc de l'arbre	Diamètre du piège correspondant	Votre participation	Nombre de piège souhaité
0,70 à 0,94 m	Ø 30cm	8,00 €	
0,85 à 1,75 m	Ø55cm	8,00 €	
1,45 à 2,45 m	Ø80cm	8,00 €	
2,00 à 3,14 m	Ø105cm	8,00 €	
Sac collecteur + tube supplémentaire (+10 nids dans l'arbre)	-	1,50 €	

→ A savoir, que le sac plastique collecteur et la bande de mastic qui maintient la collerette à l'arbre, sont à changer chaque année. (1,50€)

**MERCI DE RAPPORTER OU RENVOYER CE FORMULAIRE PAR COURRIER A L'ADRESSE CI DESSOUS, PAR FAX OU PAR MAIL [accueil@cdc-oleron.fr](mailto:accueil@cdc-oleron.fr)**